

LA REPRÉSENTATION POLITIQUE DES FEMMES :
les trans comme révélateurs d'un projet essentialiste et hétéronormatif

par

Manon Tremblay
École d'études politiques
Université d'Ottawa

Présenté au
3^e Congrès des associations francophones de science politique

Grenoble
9 septembre 2009

Introduction

Dans *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, Judith Butler (2009 : 41) soutient que « le féminisme perd son potentiel de démocratisation, étant donné qu'il refuse d'affronter (...) les exclusions qui l'animent. » Plus loin, elle précise :

Au sein du débat féministe, un problème en particulier a pris une importance de plus en plus grande : celui de savoir comment concilier la nécessité apparente de formuler une politique qui assume la catégorie de « femmes » et l'exigence, souvent articulée politiquement, de problématiser cette catégorie, d'interroger sa cohérence, ses dissonances internes et ses exclusions constitutives (Butler 2009 : 192).

Le but de ce texte est précisément d'explorer les pourtours de ce qui me semble être l'une de ces exclusions constitutives qui hantent le féminisme, soit celle de la réalité trans¹. En effet, je m'interrogerai sur la possibilité qu'une transsexuelle et une transgenre représentent les femmes dans l'arène politique. Comme en témoigne l'affaire Kimberly Nixon (sur laquelle je reviendrai plus loin), l'intégration des transgenres et des transsexuelles aux activités du féminisme ne fait pas consensus, certaines féministes considérant que parce qu'elles ne sont pas des « femmes nées femmes »,² les trans ne peuvent s'investir envers les femmes en général, et le féminisme en particulier. Ce qui génère plusieurs questions, notamment : qui représente ou peut se réclamer représenter les femmes ? Qu'est-ce qu'une femme ou, plus spécifiquement, de quels attributs doit être dotée une personne définie comme « femme » pour ré/clamer—en toute légitimité—représenter les femmes, et quelles conditions doit-elle satisfaire afin d'être reconnue par autrui dans le rôle de représentation dont elle se réclame ? La représentation est certes une question d'arrangements institutionnels formels (i.e., des règles, un statut, des rôles et des fonctions), mais la légitimité de la représentation ne peut faire l'économie du regard approbateur de l'Autre, comme le fait remarquer Saward (2008 : 94) : « Representing is not just a matter of facts ; it is also importantly a matter of claims and presentations, and whether those claims and presentations are accepted or not. » Si des trans déclarent représenter des femmes, quelles résistances (légitimes) peuvent leur servir celles/ceux qui s'opposent à cette lecture ? Qui plus est, poursuit Saward (2008), la représentation est contextuelle, en cela qu'elle varie dans le temps et dans l'espace d'une société, l'acceptabilité de ce qu'elle est, peut être voire doit être, variant d'autant, au même titre que l'identité de ses actrices/eurs.

¹ Cette notion de « trans » en est une parapluie, utilisée pour cerner à la fois la transsexualité et le transgenrisme.

² J'entends ici une personne qui répond aux normes régulatrices du sexe et du genre, telles que statuées par une communauté historiquement et géographiquement située.

L'idée qui anime ce papier veut que le projet de « représentation politique des femmes par des femmes » qui anime le mouvement des femmes/féministe³ depuis plusieurs décennies pêche par essentialisme et hétéronormativité—tout en étant, par ailleurs, extrêmement homocentré. De manière plus précise, si, d'un point de vue empirique, les résultats de plusieurs travaux laissent entendre que ce que le sens commun désigne comme les « politiciennes » représentent les femmes, d'un point de vue théorique cette idée repose sur des énoncés instables (par exemple, le présupposé de l'existence d'un sujet ontologique « femme ») et des problèmes non résolus (par exemple, les difficultés à penser les femmes comme formant un groupe sujet à représentation ou encore les embûches que pose la notion d'« intérêts des femmes »).

La première partie de ce texte présente deux personnages féminins fictifs, Géraldine une transgenre et Sylviane une transsexuelle. Leur mise en scène vise à explorer la question de savoir si des trans féminines peuvent clamer représenter les femmes nées femelles au sens où le revendique le mouvement des femmes/féministe. La deuxième partie de ce texte explore certaines notions. Elle débute ainsi par une réflexion sur le sexe, le genre et la catégorie « femmes », essentiellement inspirée des travaux de Judith Butler (2005a, 2005b, 2006, 2009), pour se poursuivre par un examen de la notion de « représentation politique », d'abord à la lumière de l'ouvrage classique de Pitkin (1967), *The Concept of Representation*, puis du texte récent de Saward (2006), « *The Representative Claim* ». La troisième partie de ce texte veut évaluer le scénario d'une représentation politique des femmes par des trans féminines : quelles tensions une telle mise en scène génère-t-elle et de quelles potentialités créatrices est-elle porteuse ? La conclusion effectuera un retour rapide sur l'idée maîtresse de ce texte.

Géraldine et Sylviane, deux trans féminines en politique

Cette section a pour objectif de présenter les deux personnages trans féminines au centre de la présente réflexion, Géraldine et Sylviane, deux trans féminines élues en politique. Avant d'aller plus loin, toutefois, il m'importe de me situer par rapport à cette réflexion. En 2001, j'étais en Nouvelle-Zélande pour mener une recherche sur la représentation politique des femmes. Je me suis alors retrouvée à interviewer Georgina Beyer, une transsexuelle (mâle à femelle, opérée) élue

³ Tout au long de ce texte, j'utiliserai l'expression « mouvement des femmes/féministe », tout en étant parfaitement consciente que ce sont là deux réalités qui, tantôt se chevauchent, tantôt s'opposent. L'objectif de ce texte n'est pas d'explorer les fondements épistémologiques de ces mouvements, et c'est pourquoi je me limite à les désigner globalement en tant que principal acteur qui, au sein de la société civile, plaide en faveur d'une représentation des femmes dans l'espace politique.

à la Chambre des représentants et dont la réassignation de sexe était publiquement connue. Je me rappelle m'être moi-même interrogée sur l'à-propos de poser à Madame Beyer ces questions sur la représentation des femmes : si elle se sentait une responsabilité de représenter les femmes, pourquoi, de quels moyens croyait-elle disposer pour le faire, quelles difficultés pouvaient lui faire obstacles, etc. Pour emprunter à la pensée de Butler, cette entrevue a généré des failles dans ma compréhension de ce qu'était une femme et de ce que devait/pouvait être le projet d'une représentation politique des femmes par des femmes, des failles qui se sont révélées fécondes car porteuses d'un potentiel de « resignification politique et sociale encapacitante » (Butler 2009 : 234) : en adoptant une distance critique par rapport à l'idée selon laquelle les femmes représentent les femmes, ces failles m'obligèrent à reconnaître le caractère factice de la catégorie « femmes » et à exploiter ces fissures afin d'enrichir le projet d'une « représentation politique des femmes par des femmes ». Autrement dit, la question est moins de savoir si le projet d'une représentation politique des femmes se limite aux femmes (d'autant que bien des politiciens représentent les femmes, par exemple en contribuant à l'adoption de lois favorables aux femmes), que si des femmes non nées femelles et dont l'identité en tant que femmes ne fait pas consensus disposent de la légitimité pour ré/clamer représenter les femmes (i.e., celles qui sont nées femelles)—et, par ricochet, de fortifier (du moins je l'espère) ce projet ? Je n'ai certes pas la prétention, dans ce bref texte, de répondre à ce dilemme, mais simplement de créer une occasion de réfléchir à son propos.

* * *

Géraldine est une transgenre : son corps est mâle, non transformé par la chirurgie, mais elle vit au quotidien et publiquement en femme, elle s'identifie comme femme et est reconnue telle par son entourage (sa famille, ses ami/e/s et même son voisinage). Par contre, pour l'État elle est toujours mâle. Éluë au parlement, Géraldine serait-elle considérée (par la population et par ses collègues) comme une députée ou un député ? Pourrait-elle soutenir qu'elle représente les femmes parce qu'elle est une femme (c'est un argument fréquemment avancé ; voir Tremblay 1999 : 71-118, Tremblay et Mullen 2007), qu'elle se sent femme, qu'elle se définit telle et que, de fait, elle l'est ? Pourrait-elle participer au caucus des femmes de son parti ? Bref, son (auto-)identité et son apparence de femme au quotidien suffiraient-elles à faire admettre à un plus large auditoire (i.e., son électorat, les femmes dans la population et peut-être aussi certaines franges du mouvement des femmes/féministe) qu'elle représente les femmes ? Je soupçonne que n'ayant pas le corps

d'une femme (ou ce qui est admis tel), Géraldine pourrait rencontrer de sérieuses difficultés à être reconnue comme représentant les femmes, et ce, même si son quotidien est ponctué de discriminations dues à sa double réalité de femme et de trans.

Sylviane, une transsexuelle, aurait-elle plus de chance à ce petit jeu ? Comme Géraldine, elle s'identifie comme femme, et vit comme tel du matin au soir, chez elle et dans l'espace public. Toutefois, au contraire de Géraldine, la chirurgie lui a construit un corps qui satisfait aux normes du genre auquel elle s'identifie. Éluë au parlement, peut-elle ré/clamer représenter les femmes ? Le cas échéant, est-ce son seul corps qui lui donne cette avancée sur Géraldine ? Et alors comment ne pas voir dans la représentation des femmes par les femmes un projet de nature essentialiste ? Comme l'a montré l'expérience malheureuse de Kimberly Nixon,⁴ il est possible qu'un corps pourtant étiqueté de « femme/féminin » (ou tailladé tel) ne soit pas suffisant pour ré/clamer représenter les femmes, car n'étant pas né femme et, conséquemment, n'ayant pas « un vécu de femme » (c'est-à-dire où le corps, perçu comme « femelle/féminin », induit « un vécu de femme », par exemple en termes de discrimination). De nouveau, il est difficile de libérer des soupçons d'essentialisme qui pèsent sur elle l'idée selon laquelle les femmes représentent les femmes.

Pour terminer, Géraldine et Sylviane sont dotées de chromosomes XY et toutes deux ont été socialisées comme des femmes et selon les canons de la féminité, une identité conforme à leur vérité intérieure (i.e. comment elles se pensent et désirent être vues). Toutes deux s'identifient comme hétérosexuelles.

Quelques éléments de réflexion sur le sexe, le genre et la catégorie « femmes »

Le but de cette section est de mettre en lumière l'instabilité théorique du terrain sur lequel repose l'édifice de la représentation politique des femmes. L'idée maîtresse qui l'anime est la suivante :

⁴ Kimberly Nixon est une transsexuelle : née homme, elle vivait en femme depuis une vingtaine d'années et avait obtenu une chirurgie de réassignation de sexe en 1990. Néanmoins, en 1995 la *Vancouver Rape Relief Society* (VRRS) refusa qu'elle y poursuive son engagement sous prétexte qu'elle était une transsexuelle. En janvier 2002, le Tribunal des droits de la personne de la Colombie-Britannique accorda un dédommagement de 7 500\$ à K. Nixon pour atteinte à sa dignité. La VRRS en appela de cette décision, et en décembre 2003 la Cour suprême de la Colombie-Britannique invalida la décision rendue en janvier 2002 arguant que le Tribunal des droits de la personne avait erré en soutenant que la VRRS n'avait pas pour but premier d'offrir des services aux *femmes*, telles que définies par les paramètres politiques de l'organisation. Qui plus est—et c'est ce qui est le plus important pour ce texte, le juge appliqua au cas de Kimberly Nixon un test destiné à trancher si elle appartenait à la communauté dont elle se réclamait (i.e., celle des « femmes nées femelles »). Ce test comportait trois éléments : l'auto-identification, des racines historiques avec la communauté d'attache réclamée, enfin l'acceptation par ladite communauté (dans ce cas la VRRS). Le juge conclut que K. Nixon satisfaisait au premier critère, mais non aux deux derniers (voir Dhamoon 2009 :113-119, Findlay 2003).

si, d'un point de vue empirique, les résultats de plusieurs travaux laissent entendre que les politiciennes représentent les femmes, d'un point de vue théorique cette idée non seulement repose sur des énoncés instables et des problèmes non résolus, mais elle cache mal ses penchants essentialistes et hétéronormatifs.

Colette Guillaumin (1978a, 1978b), Nicole-Claude Mathieu (1991), Adrienne Rich (1981), Paola Tabet (1985), Monique Wittig (2007a) du côté francophone, mais aussi Esther Newton ([1972] 1979), Gayle S. Rubin (1975) et Eve Kosofsky Sedgwick ([1991] 2008) du côté anglophone, ne sont que quelques-unes des préceuses et/ou théoriciennes d'une pensée féministe critique sur le « sexe » et le genre. Judith Butler (2005a, 2005b, 2006, 2009) est toutefois celle dont les écrits dans ce créneau ont connu le plus large écho, sans doute en raison de leur originalité et parce qu'ils demeurent fondateurs et charnières à la pensée *queer*, mais peut-être aussi en raison de ce que certaines personnes perçoivent comme leur caractère provocateur. S'inspirant des théories culturalistes, féministes, poststructuralistes, postmodernistes et psychanalytiques (Michel Foucault et son approche généalogique, au premier chef, mais aussi les Jacques Derrida, Luce Irigaray, Julia Kristeva et Jacques Lacan, entre autres), Butler s'interroge sur le « sexe » mais surtout le genre, ce qu'ils sont, leurs conditions d'émergence et de re/production, les critères de leur intelligibilité et de leur acceptabilité sociales ainsi que leurs effets (i.e., ce qu'ils rendent possible). Ceci l'amène à traiter la catégorie « femmes » et à critiquer le féminisme—ou, du moins, certaines de ses interprétations.

Pour Butler, le genre et le « sexe » n'ont pas d'existence intrinsèque, c'est-à-dire ontologique ; ils sont des constructions culturelles, sociohistoriques, symboliques et discursives et, surtout, politiques. Elle réfute ainsi la lecture selon laquelle le « sexe » (un donné biologique) précéderait le genre (une construction culturelle et sociohistorique), celui-ci prêtant les habits à celui-là pour vivre en société (Butler 2005a : 67-70). Les trajectoires de Géraldine et Sylviane obligent à repenser l'idée selon laquelle le sexe précède le genre. Sans nier « l'existence de certaines différences biologiques » entre les femelles et les mâles (Butler 2005b : 19), elle s'interroge sur les « conditions, discursives et institutionnelles » qui font de ces différences des constituants inéluctables du « sexe ». Pourtant, jusqu'ici Butler ne se distingue guère d'autres théoriciennes alliées au courant du constructivisme social, telles C. Guillaumin (1978a, 1978b), N.-C. Mathieu (1991) ou P. Tabet (1985), qui affirment haut et fort que le « sexe » n'a pas d'existence propre (ou métaphysique), qu'il ne précède pas le genre et que tous deux sont des constructions

culturelles et sociohistoriques, à résonances politiques. En fait, son originalité tient au questionnement ultime qui anime ses réflexions : qu'est-ce qu'une vie intelligible, socialement acceptable—et donc vivable (Butler 2005a : 43, 45) ? Dans le contexte de la présente réflexion, quels critères rendent intelligible (i.e., admissible ou vivable) le fait que Sylviane et Géraldine représentent les femmes (nées femelles) ? Un tel questionnement déborde d'une vision où le genre est assimilé à la différenciation sociale des sexes ; il devient synonyme de pouvoir, en cela qu'il interpelle une dynamique de mobilisation politique (Butler 2009 : 192), certes, mais aussi d'inclusion/exclusion, de mises à la marge/en dehors.

Une idée originale à la pensée de Judith Butler veut que le genre soit performatif,⁵ en cela « qu'il constitue l'identité qu'il est censé être. » (Butler 2005a : 96 ; voir aussi Butler 2009 : 233-236) La performativité est « *cette dimension du discours qui a la capacité de produire ce qu'il nomme.* » (Butler 2005b : 17 ; les italiques sont dans le texte original ; voir aussi Butler 2005a : 42-43, 2009 : 213, 219, 227-229, 233-236, 243) En soutenant que le genre est performatif, Butler veut souligner « que ce que nous voyons dans le genre comme une essence intérieure est fabriqué à travers une série ininterrompue d'actes » (2005a : 36). Le genre est ainsi le produit de répétitions sous formes d'actes, certes, mais aussi de discours, ce martèlement ayant pour effet de créer la réalité désignée. Un exemple d'énoncé performatif est celui d'un président de jury de thèse de doctorat s'exprimant de la façon suivante : « Considérant 'X', 'Y' et 'Z', je vous déclare *philosophiae doctor.* » Ces paroles venant du président du jury font advenir au statut de docteur la candidate au doctorat. Un autre exemple réside dans une policière qui déclare : « Vous êtes en état d'arrestation ». Ces paroles ont pour conséquence de suspendre, pour un temps plus ou moins bref, la liberté de la personne à qui elles s'adressent.⁶ Pourtant, il n'est pas certain qu'il suffise à Géraldine et Sylviane de soutenir : « Je représente les femmes nées femelles—même si je n'en suis pas une » pour, effectivement, les représenter. Le simple fait de nommer ne réalise pas automatiquement n'importe quel acte de discours. Ainsi, dire « Je suis millionnaire » ne fait (malheureusement) pas de moi une millionnaire ! En revanche, lorsqu'ils interpellent des

⁵ Par contre, Butler emprunte à John Langshaw Austin la notion de « performativité ».

⁶ Il me semble que beaucoup de recherches empiriques sur la représentation politique des femmes comportent un certain nombre d'énoncés performatifs. Il en est ainsi de l'affirmation selon laquelle « les femmes forment un groupe ». Bien qu'instable au plan théorique, cet énoncé est pris pour acquis et les recherches menées comme si, de fait, les femmes formaient un groupe... Les garderies sont ainsi définies comme une question d'intérêt pour les femmes—et pour toutes les femmes, même pour celles qui n'ont pas d'enfants, peut-être parce qu'elles peuvent potentiellement en mettre au monde...

conventions faisant autorité, certains actes performatifs sont dotés du pouvoir de faire advenir à la réalité, comme ceux du président du jury de thèse ou de la policière. Ce sont ces conventions qui font autorité qui échappent peut-être à Sylviane et Géraldine pour soutenir représenter les femmes nées femelles.

Le genre est créé au moyen de répétitions ininterrompues, jour après jour, minute après minute, seconde après seconde. Le genre féminin se réalise ainsi par la répétition de paroles (par exemple « Bonjour madame » ou encore « Que puis-je pour madame ? »), de pratiques (pensons ici à l'ensemble des activités ayant pour but de discipliner et de mettre en scène le corps féminin quant à sa façon de marcher, de s'asseoir, de se tenir debout, les soins apportés au corps [comme l'épilation des poils], le maquillage, l'habillement [s'agissant des boutons sur les vêtements de femmes, le côté droit du tissu doit être par-dessus le côté gauche, l'inverse s'appliquant pour les vêtements d'hommes...], etc.), d'émotions (une femme doit s'émouvoir devant un bébé), de réseaux de sociabilité (dans les cultures occidentales, les hommes se serrent la main lorsqu'ils se rencontrent alors que le baiser convient pour signifier la bienvenue à une femme), etc. Et que dire des médias qui, selon moi, constituent des agents performatifs du genre par excellence, que ce soit par le truchement de la publicité et des téléromans, de ce qu'ils montrent comme étant « correct » ou dissimulent car « impropre », etc. En cela, l'élaboration du genre est, pour Butler (2006 : 75-93), un processus contraignant, voire violent, qui sculpte le corps, canalise les attentes, oblige les désirs. Cette violence affligée au corps afin qu'il se conforme aux normes de genre, Sylviane et Géraldine peuvent en témoigner...

Le pouvoir de ces performances sociales martelées au quotidien réside dans leur invisibilité, dans leur totale intégration aux habitus qui tissent la vie du matin au soir : c'est inconsciemment, à leur insu, que les humains réalisent leur genre (bien au contraire de Géraldine et Sylviane qui, consciemment, le construisent). Le genre se pose donc comme une interprétation, une improvisation, une création, une mise en scène. De ce point de vue, le genre ainsi fabriqué à tous les instants par « Madame-tout-le-monde » est de même nature que celui du personificateur féminin : ce dernier n'est pas plus faux que ce premier serait vrai, car tous deux sont des parodies (Butler 2005a : 261-7, 2005b : 124, 2009 : 233-236). Butler (2001 : 165; les italiques sont dans le texte original) se questionne : « Comment fabriquer le genre dans des termes qui manifestent que toute prétention à l'originel, à l'intime, au vrai et au réel, n'est rien d'autre que l'effet d'*un numéro de travesti*, dont les possibilités subversives sont à jouer et à rejouer, pour faire entrer le

‘sexe’ du genre sur la scène insistante d’une pièce politique ? » En cela, il me semble que le *drag* assume une fonction cognitive de vulgarisation, en quelque sorte, puisque son imitation du genre « *révèle implicitement la structure imitative du genre lui-même—ainsi que sa contingence.* » (Butler 2005a : 261 ; les italiques sont dans le texte original). Le *drag* fait prendre conscience, par une apparente mise en scène caricaturale, que le genre n’est pas donné, qu’il n’a rien de naturel, qu’il est un construit, qu’il est lui-même une imitation. Le même raisonnement vaut-il pour les trans féminines ré/clamant de représenter les femmes : est-ce parce qu’elles jettent la lumière sur la construction du genre que certain/e/s doutent des capacités de Sylviane et Géraldine à représenter les femmes nées femelles ?

Et pourquoi donc toutes ces mises en scène ? Pour établir des personnalités cohérentes, rendre les corps lisibles et intelligibles, socialement acceptables—et donc vivables : « [n]ous reconnaissons les autres comme humains dans la mesure où ils sont conformes à certaines normes gouvernant ce qui nous semble humain. » (Butler 2005b : 77) Plus loin, elle précise : « nos conceptions de l’être humain dépendent de façon problématique de l’existence de deux genres cohérents. Si quelqu’un ne se conforme pas soit à la norme masculine, soit à la norme féminine, son humanité même est mise en question. » (Butler 2005b : 91) Se baladant entre les sexes/genres, Sylviane et Géraldine sont-elles (pleinement) humaines ?

La matrice hétérosexuelle, une notion qui s’inspire des réflexions de Rich (1981) sur la contrainte à l’hétérosexualité et de Wittig (2007b) sur le sexe comme catégorie politique et le contrat social hétérosexuel, est cette grille d’intelligibilité, constituée de normes, par laquelle est affirmée la binarité des genres ainsi que leur cohérence interne au plan physique (i.e., femelle=femme, mâle=homme) et psycho-émotionnel (i.e., l’exclusivité de l’attirance hétérosexuelle) et, partant, l’humanité (c’est-à-dire l’acceptabilité par ce qui est défini comme normal) d’une personne. De manière plus précise, Butler définit ce concept comme une

...grille d’intelligibilité culturelle qui naturalise les corps, les genres et les désirs. (...) [Il s’agit d’]un modèle discursif/épistémique hégémonique d’intelligibilité du genre [en vertu duquel] l’existence d’un sexe stable est présumée nécessaire à ce que les corps fassent corps et aient un sens, un sexe stable traduisible en un genre stable (le masculin traduit le mâle, le féminin traduit le femelle) et qui soit défini comme une opposition hiérarchique par un service obligatoire : l’hétérosexualité. (Butler 2005a : 66 ; voir aussi Butler 2005a : 83-96, 2009 : 171)

La matrice hétérosexuelle institue des liens structurels entre le sexe, le genre, la sexualité, l’orientation et l’identité sexuelles, qui forment ainsi système. En vertu de ce dispositif, la femme

est une femelle hétérosexuelle et l'homme un mâle également hétérosexuel, une attirance « naturelle » car régulée par l'impératif biologique de la reproduction : les positions de genre ne sont que le reflet de positions spécifiques dans les rapports reproductifs (Butler 2005b : 30). À force de répétitions (mais j'ajouterais en raison aussi de son monopole sur le marché de la légitimité sexuelle), l'hétérosexualité se pose comme naturelle, car s'inscrivant dans un alignement pourtant tout à fait arbitraire entre sexe, genre et désirs (Butler 2001 : 163). Pour Butler, « [i]l y a dans l'hétérosexualité obligatoire une conception spécifique du genre : une certaine idée de la cohérence du genre qui fait de ce qu'une personne sent, de sa façon d'agir, de sa façon de s'exprimer sexuellement, l'expression et l'accomplissement d'un genre. Une causalité et une identité particulières donnent ainsi sa cohérence au genre du point de vue de l'hétérosexualité obligatoire. » (Butler 2005b : 30) Géraldine et Sylviane brisent la linéarité dictée par la matrice hétérosexuelle entre le sexe, le genre, la sexualité, l'orientation et l'identité sexuelles. Est-ce la raison qui explique que certain/e/s doutent qu'elles puissent représenter les femmes nées femelles ?

Ceci dit, Butler ne croit pas possible d'échapper au travail régulateur de la matrice hétérosexuelle. Par contre, la performativité du genre qui lui est inhérente génère des « failles herméneutiques » (Butler 2005b : 125) issues de disjonctions d'arrimage entre le « sexe », le genre et les désirs, des failles qui, interpellant une capacité d'agir (*agency* en anglais), offrent des possibilités très prometteuses en termes de reformulation et de resignification des catégories identitaires et des rôles, de multiplications plutôt que de limitations des possibles sexuels et du genre (Butler 2005b : 41, 2009 : 234). Pour la philosophe postmoderne, « ce qui compte comme humain doit être repensé, étendu, remis en question sur la base d'une compréhension plus large » (Butler 2005b : 79), et ce, afin que l'humain, défini de manière plus vaste et inclusive, devienne plus humain (Butler 2005b : 91, 148). Elle donne pour exemple le potentiel subversif dont sont porteuses les vies trans (i.e., transgenres et transsexuelles), dont l'existence même sert à démontrer qu'il n'y a pas d'emboîtement obligatoire, à la manière de poupées russes, entre « sexe », genre et désirs (Butler 2001 : 159, 2006 : 60, 71-72,). Butler (2006 : 100) explique :

On peut devenir un homme trans et aimer les garçons (et devenir ainsi un homme homosexuel) ou on peut devenir un homme trans et aimer les filles (et devenir un homme hétérosexuel), on peut enfin devenir un homme trans et entreprendre une série de déplacements dans l'orientation sexuelle qui constituent un récit et une histoire de vie très spécifiques.

Admettre cette fluidité entre « sexe », genre et désirs ouvre ainsi sur un horizon infini aux plans intellectuel et politique, notamment parce qu'elle génère des tensions fécondes au sein du féminisme, comme en témoigne le cas de Kimberly Nixon évoqué plus haut. Certes, aucune féministe n'oserait aujourd'hui soutenir l'existence de « La Femme » (même si plusieurs ne se gêneraient pas pour douter que Géraldine et Sylviane rejoignent ce vocable). Butler, qui se définit comme « une théoricienne féministe avant d'être une théoricienne *queer* ou gay et lesbienne » (2005b : 13), a critiqué, avant la lettre, le sujet unifié du féminisme, le « nous » féministe, cette « construction fantasmatique qui poursuit ses propres fins, sans reconnaître la complexité interne et l'indétermination du terme. Ce 'nous' ne se constitue lui-même qu'en excluant une partie de celles et ceux qu'il cherche au même moment à représenter. » (Butler 2005a : 267 ; voir aussi Butler 2005a : 80) La dernière phrase de cette citation est importante pour comprendre les défis que posent Sylviane et Géraldine à la représentation politique des femmes : leur refoulement dans le dehors constitutif de la « femme née femelle » est-il le mécanisme par lequel est jeté sur elles le doute quant à leur compétence à représenter les femmes nées femelles, une chasse gardée ainsi réservée aux seules représentantes nées femelles ?

Certes, aujourd'hui la perspective « intersectionnelle » est de mise au sein du féminisme : les femmes n'existent que dans leurs diversités. Or, pour la philosophe, ces ajouts sont factices : « Il serait faux de supposer qu'il y a une catégorie 'femme' dont il suffirait de remplir le contenu avec un peu de race, de classe, d'âge, d'ethnicité et de sexualité pour en donner tout le sens. » (Butler 2005a : 81) Et, ajouterais-je, d'identité sexuelle/de genre. La catégorie « femmes » n'a pas de contenu stable, et cette instabilité limite les portées du féminisme en tant que théorie politique.

Ainsi, il m'apparaît que les « femmes » interpellées par la représentation politique des femmes sont celles qui passent le test d'une conception limitative et exclusive du genre, celles qui sont le produit de la matrice hétérosexuelle et qui, par leur seule existence, la confirment. En effet, le primat accordé au principe de l'égalité des femmes et des hommes trahit l'omniprésence de la matrice hétérosexuelle au sein du féminisme. Ontologiquement, ce principe postule l'existence de deux sexes/genres, constamment évaluer, mesurer, comparer, afin d'en cerner les similitudes et les différences : pourcentage de femmes en politique par rapport aux hommes, écart des salaires entre les femmes et les hommes, violence envers les femmes en contexte de conjugalité hétérosexuelle, etc. C'est une perspective « hétéronormative » qui est privilégiée lorsque sont ainsi soupesés les femmes et les hommes, non seulement parce que cette appréciation procède du

principe binaire, socle de la matrice hétérosexuelle, mais aussi parce qu'elle lui donne la primauté par rapport à d'autres catégories identitaires et d'autres perspectives analytiques. Soutenir, comme l'ont fait les adeptes de la parité politique en France, que les femmes et les hommes doivent se partager à égalité les sièges au parlement parce que la dualité anatomique et sociologique femelle/femme versus mâle/homme est le clivage premier, celui qui est assigné à la naissance, qui précède, traverse et marque tous les autres clivages sociétaux, m'apparaît terriblement hétéronormatif, certes, mais également fondationnaliste.⁷ Par ailleurs, la matrice hétérosexuelle ne me semble pas désactivée lorsque seules les femmes sont prises en compte et comparées entre elles, puisque les marqueurs identitaires considérés (la couleur de la peau, la capacité physique, la langue, etc.) ne remettent pas en cause leur hétérosexualité postulée. Les femmes qui évoluent aux marges de la matrice ou bien sont négligées (i.e., les lesbiennes) ou carrément fustigées (i.e., les trans) par le féminisme. De fait, l'histoire du féminisme fourmille de frictions entre les hétérosexuelles et les lesbiennes, et ce, hier comme aujourd'hui. Et des développements plus récents révèlent l'existence de tensions apparentées entre le féminisme et les trans (dont l'histoire déroutante de Kimberly Nixon). Or, croit Butler (2005a : 26), « toute théorie féministe qui en vient à limiter les significations du genre pour rendre possible sa propre pratique érige le genre en norme d'exclusion au sein du féminisme, avec pour résultat fréquent l'homophobie. » Et j'ajouterais, la transphobie.

À propos de la représentation politique des femmes

Cette section poursuit deux objectifs : l'un est d'esquisser quelques-unes des interprétations du concept de représentation que fait Hanna F. Pitkin (1967) dans son bouquin maintenant célèbre, *The Concept of Representation*, un ouvrage dont s'inspirent toujours les travaux sur la représentation politique des femmes ; l'autre objectif est de présenter une lecture alternative de la représentation, celle de Saward (2006), une lecture d'autant plus pertinente qu'elle interpelle la notion de performativité par ailleurs charnière à la pensée de Butler (2001, 2005a, 2005b, 2006, 2009), sur le sexe, le genre et l'intelligibilité de l'humain.

Dans *The Concept of Representation*, Pitkin (1967) distingue quatre significations à la représentation politique : symbolique, formelle, descriptive et substantielle. Lorsqu'elle incarne une idée ou une entité, la représentation est dite *symbolique*. C'est le cas de la croix qui réfère à la

⁷ Qui considère le sexe comme un fait de Nature (Baril 2007).

religion chrétienne, de la rose rouge qui incarne l'amour, d'un drapeau qui rappelle un pays. Sur le terrain politique, l'avènement au parlement d'une première femme née femelle est souvent interprété en termes de représentation politique symbolique, au même titre que l'élection d'une première personne LG⁸ publiquement déclarée : par sa seule présence dans l'arène législative, cette femme née femelle ou cet/te LG visible représente les femmes et LGs, et ce, sans qu'aucune parole ni aucun geste ne soit exigé de sa part. Il est possible que cette présence symbolique moussonne certaines finalités idéologiques (comme la nomination d'une première secrétaire d'État noire aux États-Unis par un président de la frange conservatrice du Parti républicain). L'élection d'une personne trans pourrait être interprétée comme une manifestation d'ouverture d'un régime politique aux diversités qui tissent la société. En revanche, il n'est pas abusif non plus de croire que cette présence symbolique (i.e., unique) sert davantage la légitimité du système de gouverne politique (i.e., sa porosité aux, ou ses capacités à inclure les différences sociétales) que les intérêts d'une communauté minoritaire/marginale (par exemple des femmes ou des LGs, en supposant possible l'existence de telles communautés).

La représentation est *formelle* en tant qu'elle est inscrite dans la loi. À cet égard, les règles électorales définissent les conditions de la représentation politique, notamment qui peut être élu/e, comment, à quelles conditions, etc. Selon cette lecture, la représentativité d'une personne (c'est-à-dire sa légitimité à se dire représentante ou encore membre du parlement) relève essentiellement du fait que son élection est conforme aux lois, règles et normes électorales. Dans ce contexte, une femme née femelle ou une personne LG est représentante parce qu'elle a passé avec succès les tests de l'éligibilité, du recrutement, de la sélection et de l'élection (Matland et Montgomery 2003, Norris 1997, Tremblay 2008 : 69-74), et ce, nonobstant les marqueurs qui sculptent son identité. Ce raisonnement est vrai aussi pour Géraldine et Sylviane : elles sont des représentantes parce que légitimement élues. En revanche, ce que cette femme née femelle, cette personne LG ou Sylviane et Géraldine représente n'est pas clair : est-ce un pays et/ou une nation et/ou une ethnie, une circonscription électorale, un parti politique, un lobby, ou autre ? Cette femme née femelle ou cet/te LG ou Géraldine et Sylviane peut aussi élargir son mandat et se déclarer représentante « des femmes » ou des LGs ou des trans, mais ce positionnement est discrétionnaire et correspond alors davantage à ce que Mansbridge (2003) nomme la

⁸ Lesbienne et gaie. Je laisse tomber l'usuel « BTI » (bisexuel/le/s, transsexuel/le/s, transgenres et intersexuel/le/s), car il me semble que ces dernières/ers se font plus rares que ces premières/ers dans l'espace politique, et notamment parlementaire, quoiqu'elles/ils ne soient pas absent/e/s comme en témoigne Georgina Beyer.

représentation de cause (*surrogate representation*), une lecture que je reprendrai plus loin. Néanmoins, je mentionne brièvement que la représentation de cause habilite un homme à représenter les femmes et les non trans à représenter les trans—mais peut-elle constituée une bouée offerte aux trans pour ré/clamer représenter les femmes nées femelles ?

La représentation descriptive privilégie la composition des assemblées politiques : celles-ci devraient être le portrait de la société plus large. Selon la lecture descriptive, un parlement est représentatif s'il constitue un modèle réduit ou un microcosme de la société, notamment parce qu'il en reflète les diverses composantes. Ce qui importe à la représentation descriptive, ce sont les corps : les espaces de représentation doivent être constitués des mêmes éléments corporels/identitaires que ceux qui tricotent la société, et ce, dans des proportions similaires. Ainsi, puisqu'un être humain sur deux est du sexe féminin (i.e., *grosso modo*, décrété tel à la naissance), une banquette législative sur deux devrait être occupée par une femme née femelle. Bien qu'intenable (comment, raisonnablement, espérer qu'une assemblée électorale se fasse le miroir d'une société en constante mouvance et en mode permanent de reconstitution ?), cette lecture de la représentation a alimenté moult organisations internationales ainsi que des groupes de femmes/féministes pour réclamer que plus de femmes nées femelles siègent dans les instances politiques. Récemment, au cours des années 1990, elle a guidé le mouvement pour la parité en France, dont l'argumentaire cachait mal certaines résistances aux diversités ethniques et sexuelles (Agacinski 1998 : 105-124, Lépinard 2007, Scott 2005 : 169-208, Tremblay 2008 : 183-185). Par ailleurs, la perspective descriptive pose dans toute son acuité la question de savoir si des femmes non nées femelles (ou métis sexuelles dans le cas de certain/e/s trans doté/e/s à la fois de seins et d'un pénis, vivant au quotidien et publiquement comme femmes) se qualifient ou peuvent ré/clamer représenter les femmes nées femelles. En effet, la représentation descriptive reposant sur le corporel, elle pose sans ambages la problématique des traits à considérer afin d'établir leur féminité ou masculinité : une personne qui ne porte pas seins et vagin se qualifie-t-elle, aux termes de la représentation descriptive, pour représenter les femmes nées femelles ? Et qu'en est-il d'une femme non née femelle, c'est-à-dire à qui ils ont été ajoutés/sur qui ils ont été greffés après sa naissance, comme c'est le cas de Géraldine et Sylviane ? Et d'une trans dotée de seins et d'un pénis, mais non d'un vagin ? Et d'un mâle d'apparence parfaitement féminine ? Ou peut-être vaut-il mieux aborder la question sous cet angle : quel degré de similitude doit être atteint entre les corps trans et non trans afin que ces premiers soient considérés aptes à représenter ces

seconds ? Bref, comment la représentation descriptive départagera-t-elle ces êtres bigarrés à la marge de l'intelligibilité ontologique de l'humain, à la lumière d'une problématique de représentation descriptive des femmes ?

La représentation substantielle s'attache au contenu des décisions publiques. Cette perspective part du principe que les politiques publiques ne sont pas neutres, un point de vue alimenté par plusieurs travaux (entre autres, Engeli, Ballmer-Cao et Muller 2008). Alors que la représentation descriptive reposait sur le corps, la perspective substantielle interpelle les idées et les activités de représentation. Ainsi, une personne représente si ses opinions et ses actions correspondent aux souhaits, aux besoins et aux intérêts de celles/ceux au nom de qui elle agit, elle doit se mettre à leur place, prendre leur parti et agir comme elles/ils le feraient (Pitkin 1967: 114). Ce n'est donc plus le corps de la personne formellement élue qui entre en scène pour définir si elle représente ou non une entité de référence, mais bien ses opinions et ses activités.⁹ Selon ce raisonnement, un homme peut ainsi ré/clamer représenter les femmes, une personne LG les hétéro, une trans les femmes nées femelles, etc., puisque les idées et les actions donnent sens à la représentation plutôt que le corps. En cela, la lecture substantielle de la représentation n'est pas non plus très éloignée de la représentation de cause explicitée par Mansbridge (2003) : nonobstant son corps et nonobstant les frontières de sa circonscription électorale, une personne représente une cause tant et aussi longtemps qu'elle dit le faire, qu'elle la prend sous son aile, qu'elle s'exprime et qu'elle agit en conséquence. La représentation de cause fait volet en éclats les bases conventionnelles de la représentation entre un/e élu/e et un territoire donné, pour embrasser des questions au-delà du carcan électoral.

Pourtant, les nombreux travaux réalisés au cours des deux dernières décennies sur la représentation des femmes établissent un lien entre, d'une part, le corps et, d'autre part, les idées et les activités de représentation. Pitkin (1967 : 63) elle-même confère une certaine crédibilité à cette filiation du corps avec les opinions/activités lorsqu'elle souligne que les adeptes de la représentation descriptive s'attendent à ce que la composition d'une assemblée législative en détermine les activités. Plusieurs théoriciennes ont alimenté cette perspective, dont Mansbridge (1999, 2001), Phillips (1995), Williams (1998) ou encore Young (1989, 2000). Par exemple, Phillips (1995 : 48-56, 82-83, 163-164, 188) voit dans les traits d'une personne des indicateurs de

⁹ Franceschet et Piscopo (2008) précisent que la représentation substantielle peut être appréhendée comme un processus (ou une démarche) ou sous l'angle des retombées (ou des résultats).

la représentation politique, mais jamais des déterminants ; la présence de représentant/e/s issu/e/s de minorités au sein des espaces politiques ne garantit en rien leur représentation en termes d'actions, mais elle en constitue une conjoncture favorable. Williams (1998 : 3-22) voit la représentation politique comme un processus de médiation destiné, par la parole, la confiance et la mémoire, à inclure ce que le passé a exclu : la représentation en tant que médiation doit tendre vers la discussion plutôt que l'affrontement et admettre que les exclu/e/s font davantage confiance pour les représenter aux personnes qui leur ressemblent, et ce, en raison d'une identité commune que l'histoire (ou la mémoire) a sculptée comme Autre. À l'instar des trois critères considérés pour décréter l'exclusion de Kimberly Nixon des activités du *Vancouver Rape Relief Society* (voir note 4), les impératifs de « confiance » et de « mémoire » risquent aussi d'être mis à contribution pour refuser à Géraldine et Sylviane la légitimité de représenter les femmes nées femmes.

Ces quatre lectures élaborées par Pitkin (1967) ont alimenté (et nourrissent encore) la plupart des travaux sur la représentation politique des femmes. Récemment, Saward (2006) a publié un texte dans lequel il développe une lecture rafraîchissante de la représentation politique. Dans un premier temps, il revisite, de manière critique, le travail de Pitkin (1967). Il fait remarquer, entre autres, que l'auteure de *The Concept of Representation* voit la représentation de manière normative et statique, qu'elle en néglige l'objet (i.e., la population, la circonscription) pour ne retenir que son sujet (i.e., les représentant/e/s) et, surtout, qu'elle ignore les aspects subjectifs de la représentation (comme la culture et l'identité). Saward (2006) propose ainsi de voir la représentation comme un processus de création, dont l'objet (i.e., ce qui est représenté ou ce qui est visé par la représentation) émerge d'un acte de discours performatif : « Representing is performing, is action by actors, and the performance contains or adds up to a claim that someone is or can be 'representative'. To an important extent, representation is not something external to its performance, but is something generated by the making, the performing, of claims to be representative. » (Saward 2006: 302) En d'autres mots, représenter c'est déclaré le faire, cet acte performatif de nomination faisant advenir à l'existence l'objet de la représentation. Par un acte de discours, la/e représentant/e crée l'objet de sa représentation : « At the heart of the act of representing is the depicting of a constituency *as* this or that, as requiring this or that, as having this or that set of interests. » (Saward 2006: 301) Cette création est subjective, en cela qu'elle

plonge ses racines dans l'identité de sa/son créatrice/eur, celle-/celui-ci définissant l'objet de la représentation selon sa propre lecture, ses propres valeurs.

Comme mentionné plus haut, suffit-il de dire « Je représente ceci ou cela » pour, effectivement, le faire ? En d'autres mots, suffit-il, pour Géraldine et Sylviane, d'affirmer « Je représente les femmes nées femelles—même si je n'en suis pas une » pour, de fait, les représenter ? Oui et non. Oui, car qui peut légitimement le nier, dire de Géraldine et Sylviane qu'elles ne représentent pas les femmes nées femelles parce qu'elles n'en sont pas ? Au demeurant, il y aura toujours des voix dissonantes, c'est-à-dire certaines qui rejeteront la revendication de représentativité (*representative claim*) de Sylviane et de Géraldine, et d'autres qui l'appuieront. Non, parce que si la représentation relève d'une part de création et de performativité discursive, elle nécessite aussi une écoute, approbative ou dissonante, de l'autre, ce que Saward (2006 : 303) nomme l'audience : « Representation is produced by processes of claim-making and consequent acceptance or rejection by audiences or parts of audiences. » De manière plus précise, une revendication de représentativité implique de la/du représentant/e qu'elle/il déclare représenter et donc découpe l'objet de sa représentation mais aussi son audience, qu'elle/il fasse admettre sa construction/création de l'objet représenté (i.e., « Vous êtes comme ceci ou comme cela »), finalement qu'elle/il fasse accepter aussi sa revendication de représentativité (i.e., « Je vous représente », « Je suis votre représentant/e »¹⁰). Saward (2006: 303) explique : « Representative claims that are compelling, or which resonate among relevant audiences, will be made from 'ready made', existing terms and understandings which the would-be audience will recognize (...). Claims must repeat the familiar as well as (indeed, in order to) create something new; must iterate features of political culture to cross a threshold of potential acceptability. » Dans cette perspective, la représentation est affaire de déclaration, de construction/création, de luttes d'interprétations entre celle/celui qui déclare et son audience, de flexibilité voire de fluidité, d'ajustements, d'acceptation et de rejet. Selon cette perspective, la représentation est un *work-in-progress* jamais terminé, en constante mouvance, se re/constituant indéfiniment, négociant ses ambiguïtés, ses incertitudes et ses instabilités qu'elle ne peut, de toute manière, jamais

¹⁰ Les réflexions de Lacan sur le « stade du miroir », qui implique des identifications dialectiques entre un moi et son environnement/un(des) autre(s), pourraient être d'une grande contribution afin de jeter une certaine lumière sur les mécanismes de formation du moi par le truchement d'une revendication de représentativité, un projet qui dépasse largement les limites de ce texte.

entièrement contenir mais sur lesquelles elle peut s'appuyer pour repousser les frontières du possible.

En somme, rien n'est plus faux que le dé/fini et la stabilité, bref le normatif, dans cette lecture de la représentation politique, qui s'abreuve aux sources de la création et de l'interprétation. C'est pourquoi elle offre un potentiel extrêmement prometteur afin de réfléchir aux défis que posent les trans féminines au projet de représentation politique des femmes.

Géraldine et Sylviane représentent-elles les femmes (nées femelles)?

L'objectif de cette section est de stimuler une réflexion libre quant au scénario d'une représentation politique des femmes par des trans féminines. Par « réflexion libre » j'entends : créer un espace discursif afin que s'expriment des lectures interprétatives de l'idée selon laquelle des trans féminines représentent les femmes nées femelles, un espace d'où est absente l'option de réponses définitives. Par ailleurs, un postulat sert de fer de lance à cette libre réflexion : je fais le pari que la plupart des personnes résisteront (sans nécessairement y être totalement hostiles) à l'idée qu'une transgenre (Géraldine) ou même une transsexuelle (Sylviane) représente les femmes ou qu'elle puisse même ré/clamer le faire. Bien sûr, je peux me tromper, mais je ne risque guère de sombrer dans l'erreur en affirmant qu'un tel scénario ne fera pas consensus¹¹ : il y aura toujours des voix (combien ?) pour nier à Géraldine et Sylviane ce qu'elles affirment faire dans le cadre de leur mandat de représentation au parlement : représenter les femmes nées femelles. Pour ma part, je suis d'avis que Géraldine et Sylviane font ce qu'elles disent faire parce que : d'abord, je doute qu'il faille être née femelle pour être femme et, qu'au demeurant, « la féminité offre elle-même toute une série de sites d'identification » (Butler 2009 : 242), d'occasions de performativités du genre qui expriment autant de significations litigieuses de ce qu'est (ou peut être) une femme ; ensuite, la représentation des femmes non trans par des femmes trans met au jour, tout en l'ébranlant, le fondement essentialiste d'un tel projet de « représentation des femmes par des femmes », où l'anatomie-à-la-naissance dicte le politique ; finalement, je n'ai aucune autorité pour rejeter l'affirmation selon laquelle les trans féminines représentent les femmes nées femelles, non plus aucun argument convaincant pour soutenir qu'elles ne les représentent pas !

¹¹ Comme, de nouveau, en a témoigné l'histoire de Kimberly Nixon : par-delà l'obstination bornée de la *Vancouver Rape Relief Society* à admettre Mde Nixon dans ses rangs, par ailleurs beaucoup de féministes ont soutenu la position de cette dernière.

En introduction, je posais les questions suivantes : quelles tensions le scénario d'une représentation politique des femmes par des trans féminines génère-t-il et de quelles potentialités créatrices est-il porteur ?

Quelles tensions fait naître le scénario d'une représentation politique des femmes nées femelles par des trans féminines ?

Tel que mentionné auparavant, plusieurs travaux sur les femmes et la politique établissent un lien entre le fait d'être femme (i.e., nées femelles) et la représentation substantielle des femmes : ce sont les politiciennes qui sont les mieux à même de représenter les femmes (parmi d'autres, Celis et Gent 2006, Swers 1998, Wängnerud 2000). Plusieurs théoriciennes (au demeurant largement citées et respectées) ont formalisé ce lien sur le plan théorique, développant moult arguments pour justifier que les femmes sont plus aptes que les hommes à représenter les femmes (entre autres, Mansbridge 1999, Phillips 1995, Young 1989, 2000, Williams 1998). Néanmoins, dans un texte publié récemment, Celis, Childs, Kantola et Krook (2008) entrouvrent la porte à une certaine remise en question de l'identité de ces femmes qui représenteraient les femmes. Interpellant Iris Marion Young, elles écrivent : « While most agree that the political actors central to women's substantive representation are likely to be women, this is not the same as maintaining that they will—or have to be—biologically female. » (Celis, Childs, Kantola et Krook 2008 : 102). Cette perspective, quoique timide et largement minoritaire, aménage un certain espace de réflexion afin d'émanciper la représentation des femmes de ses tenants essentialistes et hétéronormatifs et penser que des trans féminines (mais pourquoi pas toute personne s'identifiant en tant que femme?) puissent représenter les femmes : si les femmes sont des actrices centrales à la représentation substantielle des femmes, il n'est pas nécessaire pour autant qu'elles soient nées femelles. Phillips (1995), Williams (1998) et Young (1989, 2000) insistent d'ailleurs sur la valeur des expériences de discrimination « en tant que femmes » pour justifier que les femmes soient particulièrement compétentes afin de représenter les femmes. Mais pourquoi des expériences équivalentes de discrimination (basées sur le ridicule, l'exclusion voire des violences) vécues par des minorités sexuelles ne suffisent-elles pas à faire tomber les objections des personnes qui résistent à l'idée que Géraldine et Sylviane puissent représenter les femmes?

J'ose une hypothèse afin d'interpréter ces résistances : en brisant la linéarité postulée par la matrice hétérosexuelle entre le sexe, le genre et le désir, les trans déstabilisent la grille d'intelligibilité de l'humain pour sombrer dans les limbes de l'abject, du non humain, devenant

ainsi antinomiques à ce qui est une activité proprement humaine : la représentation politique.

Butler (2009 : 17) explique :

Cette matrice [hétérosexuelle] exclusive par laquelle les sujets sont formés requiert ainsi la production simultanée d'un domaine d'êtres abjects, d'êtres qui ne sont pas encore « sujets » et qui forment le dehors constitutif du domaine du sujet. L'abject désigne ici précisément ces zones « invivables », « inhabitables », de la vie sociale, qui sont néanmoins densément peuplées par ceux qui ne jouissent pas du statut de sujet, mais dont l'existence sous le signe de l'« invivable » est requise pour circonscrire le domaine du sujet. Cette zone d'inhabitabilité constitue la limite définissant le domaine du sujet ; elle constitue ce site d'identification redoutée contre quoi—et en vertu de quoi—le domaine du sujet circonscrit sa propre revendication d'autonomie et de vie. En ce sens, donc, le sujet est constitué à travers la force d'une exclusion et d'une abjection, qui produit un dehors constitutif du sujet, un dehors défini comme abject qui est, finalement, « à l'intérieur » du sujet, comme la répudiation qui le fonde.

Plus loin, Butler (2009 : 21) précise qu'est remise en question l'humanité « des êtres relégués dans l'abjection qui n'apparaissent pas correctement genrés ». Bref, est-ce parce qu'elles sont perçues comme abjectes, et donc non humaines, que Géraldine et Sylviane essuient des résistances lorsqu'elles ré/clament représenter les femmes ?

De quelles potentialités créatrices est porteur le scénario d'une représentation politique des femmes par des trans féminines ?

Sylviane et Géraldine, de la même façon que Kimberly Nixon, obligent à s'interroger sur ce qu'est une femme—notamment si, pour porter cette étiquette, il faut qu'une personne soit née femelle. Or, soutient Butler (2009 : 195),

c'est précisément l'échec de tels signifiants—on peut ainsi penser à celui de « femmes »—à décrire entièrement le groupe qu'ils nomment qui constitue ces signifiants comme des sites d'investissement fantasmatique et de réarticulation discursive. C'est ce qui ouvre le signifiant à de nouvelles significations et à de nouvelles possibilités de resignification politique.

Que Géraldine et Sylviane représentent ou non les femmes n'est qu'un prétexte à cette réflexion. Ce qui me semble plus fécond est de capitaliser sur leur mise en scène pour enrichir le projet d'une « représentation politique des femmes par des femmes », s'appuyant pour cela sur les failles du sujet « femmes » dont elles sont porteuses afin de repousser les frontières de l'intelligibilité quant à ce qui est « Humain, inhumain », pour reprendre le titre d'un ouvrage de Butler (2005b). Sylviane et Géraldine témoignent de la faillibilité des normes et des conventions qui construisent l'Humain en tant qu'Humain et, de manière plus précise, la femme en tant que

femme (au sens communément admis). En s'investissant dans la représentation politique des femmes, Géraldine et Sylviane, outre de mettre au jour ses composants essentialistes et hétéronormatifs, la guidant vers une possibilité de resignification : dès lors, la représentation des femmes n'est plus limitée aux femmes nées femelles, elle s'enrichit de nouvelles actrices, de nouvelles valeurs et de nouvelles finalités. En un mot, elle devient plus démocratique, moins exclusive et plus inclusive aux diverses interprétations du signifiant « femmes ». Ce dénouement est heureux, dans des sociétés où l'identité sexuelle/de genre s'impose de plus en plus à l'ordre du jour politique.

Conclusion

Ce texte avait pour objectif de réfléchir au projet porté par le mouvement des femmes/féministe, d'une « représentation politique des femmes par des femmes ». Pour ce faire, la mise en scène de deux personnages trans féminines était destinée non à trancher si Géraldine et Sylviane se qualifiaient pour représenter les femmes (une préoccupation somme toute sans importance), mais plutôt de jeter un certain éclairage sur ce qui m'apparaît des tenants essentialistes et hétéronormatifs à l'idée que les femmes en politique représentent les femmes. Au demeurant, pour reprendre le langage de Saward (2006), ce texte a privilégié les sujets de la représentation (i.e., Sylviane et Géraldine) plutôt que ses objets (i.e., les représentées ou les femmes dans la population). De la même façon, il n'a fait qu'effleurer le concept de représentation, en soulignant néanmoins que la notion de « revendication de représentativité » développée par Saward (2006) et celle de « représentation de cause » par Mansbridge (2003) offrent un potentiel convaincant pour penser la représentation des femmes par des trans féminines—et donc la désincarner un tant soit peu de ses ancrages essentialistes et hétéronormatifs.

En somme, la catégorie « femmes » interpelle des êtres issus du travail régulateur et normalisateur de la matrice hétérosexuelle, laquelle postule une linéarité entre sexe, genre et désirs. En cela, elle est limitative et exclusive, quoique ce rigorisme puisse constituer un tremplin afin que se mobilise une activité créatrice et libératoire de resignification identitaire. S'agissant de représentation politique, une conséquence de l'activité de broiement effectuée par la matrice est d'éjecter à la marge de la *polis* les êtres qui ont choisi de slalomer entre le sexe, le genre et les désirs—notamment les trans. Il reste à espérer que l'affirmation plus manifeste, au cours des dernières années, des mouvements basés sur les identités sexuelles/de genre encouragera les

réflexions à propos d'une thématique pour laquelle les sciences politiques prêtent un intérêt pour le moins mitigé.

BIBLIOGRAPHIE

Agacinski, Sylviane (1998), *Politique des sexes*, Paris, Seuil.

Baril, Audrey (2007), « De la construction du genre à la construction du « sexe » : les thèses féministes postmodernes dans l'œuvre de Judith Butler », *Recherches féministes*, 20, 2 : 61-90.

Butler, Judith (2009), *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, Paris, Éditions Amsterdam.

Butler, Judith (2006), *Défaire le genre*, Paris, Éditions Amsterdam.

Butler, Judith (2005a), *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, Éditions La Découverte.

Butler, Judith (2005b), *Humain, inhumain. Le travail critique des normes. Entretiens*, Paris, Éditions Amsterdam.

Butler, Judith (2001), « Imitation et insubordination du genre » dans Gayle S. Rubin et Judith Butler, *Marché au sexe*, Paris, EPEL : 143-165.

Celis, Karen, Sarah Childs, Johanna Kantola et Mona Lena Krook (2008), « Rethinking Women's Substantive Representation », *Representation*, 44, 2: 99-110.

Celis, Karen et Hogeschool Gent (2006), « Substantive Representation of Women : The Representation of Women's Interests and the Impact of Descriptive Representation in the Belgian Parliament (1900-1979) », *Journal of Women, Politics & Policy*, 28, 2: 85-114.

Dhamoon, Rita (2009), *Identity/Difference Politics. How Difference Is Produced and Why It Matters*, Vancouver, UBCPress.

Engeli, Isabelle, Thanh-Huyen Ballmer-Cao et Pierre Muller (sous la direction) (2008), *Les politiques du genre*, Paris, L'Harmattan.

Findlay, Barbara (2003), « Real Women: Kimberly Nixon v. Vancouver Rape Relief », *UBC Law Review*, 36, 1: 1-31.

Franceschet, Susan et Jennifer M. Piscopo (2008), « Gender Quotas and Women's Substantive Representation: Lessons from Argentina », *Politics & Gender*, 4, 3 : 393-425.

Guillaumin, Colette (1978a), « Pratique du pouvoir et idée de Nature (1). L'appropriation des femmes », *Questions féministes*, 2, février : 5-30.

Guillaumin, Colette (1978b), « Pratique du pouvoir et idée de Nature (2). Le discours de la Nature », *Questions féministes*, 3, mai : 5-28.

Lépinard, Éléonore (2007), « The Contentious Subject of Feminism: Defining *Women* in France from the Second Wave to Parity », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 32, 2: 375-403.

Mansbridge, Jane (2003), « Rethinking Representation », *American Political Science Review*, 97, 4: 515-528.

Mansbridge, Jane (2001), « The Descriptive Political Representation of Gender: An Anti-Essentialist Argument » dans Jytte Klausen et Charles S. Maier (sous la direction), *Has Liberalism Failed Women?*, New York, Palgrave: 19-38.

Mansbridge, Jane (1999), « Should Blacks Represent Blacks and Women Represent Women? A Contingent 'Yes' », *Journal of Politics*, 61, 3: 628-657.

Mathieu, Nicole-Claude (1991), *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes.

Matland, Richard E. et Kathleen A. Montgomery (2003), « Recruiting Women to National Legislatures: A General Framework with Applications to Post-Communist Democracies » dans Richard E. Matland et Kathleen A. Montgomery (sous la direction), *Women's Access to Political Power in Post-Communist Europe*, Oxford, Oxford University Press: 19-42.

Newton, Esther ([1972] 1979), *Mother camp: Female impersonators in America*, Chicago, University of Chicago Press.

Norris, Pippa (1997), « Introduction: theories of recruitment » dans Pippa Norris (sous la direction), *Passages to Power. Legislative recruitment in advanced democracies*, Cambridge, Cambridge University Press : 1-14.

Phillips, Anne (1995), *The Politics of Presence*, Clarendon, Oxford University Press.

Pitkin, Hanna Fenichel (1967), *The Concept of Representation*, Berkeley, University of California Press.

Rich, Adrienne (1981), « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », *Nouvelles questions féministes*, 1 (mars) : 15-43.

Rubin, Gayle S. (1975), « The Traffic in Women: Notes on the Political Economy of Sex and Gender » dans Rayna R. Reiter (sous la direction), *Toward an Anthology of Women*, New York, Monthly Review Press: 157-210.

Saward, Michael (2008), « Introduction. The Subject of Representation », *Representation*, 44, 2: 93-97.

Saward, Michael (2006), « The Representative Claim », *Contemporary Political Theory*, 5, 3: 297-318.

Scott, Joan W. (2005), *Parité! L'universel et la différence des sexes*, Paris, Albin Michel.

Sedgwick, Eve Kosofsky ([1991] 2008), *Épistémologie du placard*, Paris, Éditions Amsterdam.

Swers, Michele L. (1998), « Are Women More Likely to Vote for Women's Issue Bills than their Male Colleagues? », *Legislative Studies Quarterly*, 23, 3: 435-448.

Tabet, Paola (1985), « Fertilité naturelle, reproduction forcée » dans Nicole-Claude Mathieu (textes réunis par), *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Paris, Éditions de l'ÉHÉSS : 61-146 (Cahiers de l'Homme).

Tremblay, Manon (2008), *100 questions sur les femmes et la politique*, Montréal, Remue-Ménage.

Tremblay, Manon (1999), *Des femmes au parlement: Une stratégie féministe?*, Montréal, Remue-ménage.

Tremblay, Manon et Stephanie Mullen (2007), « Le Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes du Canada : un outil au service de la représentation politique des femmes ? », *Revue canadienne de science politique*, 40, 3 : 615-637.

Wängnerud, Lena (2000), « Testing the Politics of Presence: Women's Representation in the Swedish Riksdag », *Scandinavian Political Studies*, 23, 1: 67-91.

Williams, Melissa S. (1998), *Voice, Trust, and Memory. Marginalized Groups and the Failings of Liberal Representation*, Princeton, Princeton University Press.

Wittig, Monique (2007a), *La pensée straight*, Paris, La Découverte.

Wittig, Monique (2007b), « À propos du contrat social » dans Monique Wittig, *La pensée straight*, Paris, La Découverte : 63-69.

Young, Iris Marion (2000), *Inclusion and Democracy*, Oxford, Oxford University Press.

Young, Iris Marion (1989), « Polity and Group Difference: A Critique of the Ideal of Universal Citizenship », *Ethics*, 99, 2: 250-274.